

FEURS SANTÉ

Les élus du Forez attachés à leur hôpital de proximité



■ Plus de 300 personnes se sont réunies au théâtre du forum pour entendre les résultats de l'enquête et exprimer leur soutien à l'hôpital. Photo Estelle MARGNAC

Agence de Montbrison

1 rue des Arches,
42600 Montbrison

Téléphone

Rédaction : 04.77.58.02.01
Pub : 04.77.91.48.69

Mail

lprmontbrison@leprogres.fr
lprpublicite42@leprogres.fr

Agence

d'Andrézieux-Bouthéon
Rue Claude Limousin,
42160 Andrézieux-Bouthéon

Téléphone

Rédaction : 04.77.36.43.05
Pub : 04.77.91.48.69

Mail

lprandrezieux@leprogres.fr
lprpublicite42@leprogres.fr

Agence de Feurs

6 rue d'Urfé, 42110 Feurs

Téléphone

Rédaction : 04.77.27.05.23
Pub : 04.77.91.48.69

Mail

lprfeurs@leprogres.fr
lprpublicite42@leprogres.fr

Web

www.leprogres.fr/loire/feurs

Facebook

www.facebook.com/leprogres.
forez

« ALERTE INFO » Vous avez une info ?

0 800 07 68 43

Service & appel gratuits

LPRFILROUGE@leprogres.fr

Mardi à 20 heures, au théâtre du forum à Feurs, le comité de défense du centre hospitalier du Forez site de Feurs a présenté les résultats de son enquête menée auprès des élus du territoire ainsi qu'auprès des médecins généralistes.

Trente-quatre communes ont répondu à un questionnaire très précis sur la manière dont ils étaient intégrés au débat, sur la qualité de l'offre de soins et sur la nécessité de l'hôpital de proximité.

■ Des élus désireux de s'impliquer dans la politique de santé

À la question : « Est-ce que l'informa-

tion vous paraît-elle suffisante et de qualité ? », les élus ont répondu par la négative. Ils souhaiteraient davantage de sources officielles comme l'Agence régionale de santé par exemple ou encore la direction du centre hospitalier du Forez site de Feurs. Les élus du territoire se sentent mis à l'écart et pensent qu'il serait utile de les consulter pour établir un vrai projet médical. D'autre part, l'enquête révèle un constat anticipé depuis plusieurs années par le comité : il y a un réel déséquilibre entre les sites de Feurs et Montbrison.

■ Un hôpital déficitaire mais indispensable

Les médecins généralistes du territoire ainsi que l'expert assermenté par les mi-

94 %

des élus ont affirmé que le site de Feurs proposait une offre de soins indispensable sur le territoire.

nistères du Travail et de la Santé, Jean-Claude Vasselant, ont soulevé un antagonisme illégitime entre stratégie comptable et offre de soins.

Pour l'expert, les dépenses devraient pouvoir se faire autant que nécessaires. Jean-Claude Vasselant a, à ce titre, souligné la « transformation du service public en entreprise lambda par des communicants pratiquants un enfumage managérial. » Pourtant, 80 % des élus ont exprimé la nécessité que représentait l'hôpital de proximité et 94 % ont affirmé que le site de Feurs proposait une offre de soins indispensable sur le territoire. À noter que le site de Feurs recouvre diverses spécialités et que les médecins généralistes locaux le privilégient notamment en cardiologie (70 %) et en gastro-entérologie (60 %).

■ Des solutions proposées

La direction de l'hôpital souhaite réaliser une économie de 66 lits. Pour Hervé Perret, représentant syndical de la CGT, « le choix de fermer les lits ne va rien résoudre en empêchant les rentrées d'argent possibles. Il s'agit de proposer un autre choix de société en optant pour un financement solidaire intergénérationnel pour une plus juste répartition des richesses. »

INFO Une manifestation aura lieu le samedi 4 juin à Feurs.

D' Claude Mondésert, membre du conseil de surveillance du CHF, élu à Feurs et communautaire

« La direction a le droit d'agir sans en référer aux élus »

Que retenir-vous de cette enquête ?

« L'enquête a, d'une part, mis en évidence la volonté de maintien d'un hôpital de proximité à moins de 30 minutes de tout citoyen et, d'autre part, elle a pointé l'absence de démocratie sanitaire locale et celle de concertation pour la réalisation d'un projet médical. »

Qu'en pensez-vous personnellement ?

« Les élus souhaiteraient être consultés, mais la direction a le droit d'agir sans en référer aux élus. C'est tout de même dommage qu'ils ne soient pas consultés et informés. »

Avez-vous des solutions à proposer pour le financement du site de Feurs ?

« Aujourd'hui, le financement est effectué par la Sécurité Sociale par le biais de l'Ondam (Objectif national des dépenses de l'assurance maladie) et il est difficile de mettre un autre financement sachant que les collectivités locales n'ont pas la main sur le fonctionnement des hôpitaux. »



■ Photo Estelle MARGNAC